

NEOCARB COMPTE RENDU

FORUM PARTICIPATIF

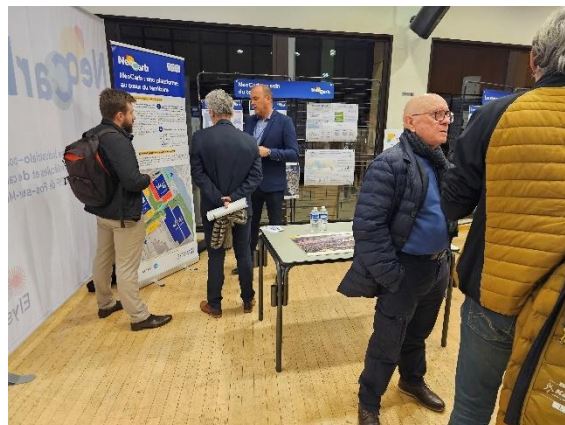
Martigues

Le projet NeoCarb, de par sa nature et son investissement, s'inscrit dans le Code de l'environnement. À ce titre, il relève d'une procédure de participation du public encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui a nommé deux garants pour suivre ce dispositif. Le présent compte rendu retrace les échanges réalisés lors du forum participatif de Martigues.

L'organisation générale

Salle Raoul DUFY – Martigues, le lundi 2 décembre 2024

Le forum participatif a été organisé en deux temps. Le premier a pris la forme de stands thématiques, animés par des experts d'Elyse Energy et ses partenaires. Les contributions émises lors de ce stand sont à la fin de ce compte rendu. Ensuite, un temps en plénière de présentation du projet NeoCarb a été réalisé. La rencontre a réuni 17 personnes.



Intervenants :

- Animation générale de l'évènement : Diane BEAUCARD, agence Neorama
- Propos introductifs :
 - Gaby CHARROUX, maire de Martigues
 - Valérie SAKAKINI, garante de la Commission Nationale du Débat Public
- Pour la présentation du projet :
 - Mathieu HOYER, directeur Business Développement, Elyse Energy
 - Jérôme GIRAUD, directeur territorial délégué, Elyse Energy
 - Stéphane BERGAMINI, France Chimie Méditerranée – Novachim
 - Anastasia TOUATI, directrice de la valorisation, du patrimoine et de l'innovation, Grand Port Maritime de Marseille



Introduction

Ouverture de la réunion par Monsieur Gaby CHARROUX, maire de Martigues

« Bonsoir à tous, un mot pour vous dire la satisfaction ce soir de vous accueillir. Cette réunion et ce projet va dans le sens de ce qui nous anime depuis longtemps à Martigues, mais plus particulièrement depuis un an et demi. Je dirai pourquoi cette date d'anniversaire, à propos de l'industrialisation et de la décarbonation, un processus dans lequel nous sommes rentrés et qui peut voir un développement important de la zone industrialo-portuaire.

Il y a un an et demi, en juin 2022, j'ai été invité avec le maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, le maire de Fos-sur-Mer, le maire de Port-de-Bouc et le député, à rencontrer M. le Président de la République sur les terrasses du port, de beaux échanges ont eu lieu et je considère ce moment comme le départ d'un certain nombre d'investissements avec un volontarisme de Monsieur le Président de la République et de son ancien ministre Monsieur Christophe Castaner de lancer ces opérations. Étant un grand impatient, un an et demi après, je trouve que cela va lentement, c'est ce que j'ai eu l'occasion de dire au comité de pilotage de vendredi dernier qui s'est tenu à la préfecture et où semble-t-il, il y a des avancées. Nous sommes dans un contexte national particulièrement instable, qui peut présenter quelques inconvénients et quelques freins à un développement plus rapide. Néanmoins, on a eu la désignation d'un commissaire, Monsieur Passerieux, ancien sous-préfet d'Istres, qui a beaucoup travaillé sur le territoire. Les investissements à venir sont importants pour les infrastructures routières notamment comme le contournement Martigues – Port-de-Bouc, et surtout la desserte de la seule zone industrialo-portuaire d'Europe non desservie par une autoroute. Il y a également la liaison Fos – Salon-de-Provence, les infrastructures ferroviaires et également les infrastructures de transport d'énergie. Cela peut paraître un peu compliqué pour l'instant pour la ligne de 400 000 volts mais on finira par y arriver. L'aspect financier du contournement de Martigues – Port-de-Bouc semble être réglé. Je m'en réjouis parce que cela réhabilitera un grand secteur abîmé par cette voie qui connaît des accidents presque chaque jour, mais surtout parce que c'est un signal pour les projets industriels.

J'en reviens au vôtre qui est remarquable sur le plan de la décarbonation, avec de l'énergie nouvelle, une nouvelle molécule permettant de nouveaux carburants pour les avions et les bateaux, pour 2030 si j'ai bien compris. Si vous arrivez à tenir les délais, ça serait formidable. Je vous souhaite un bon moment ce soir, mais surtout de vous installer vite et dans les meilleures conditions pour continuer d'avancer remarquablement sur cette zone. Merci beaucoup pour votre présence et de votre action. »

Intervention de Madame Valérie SAKAKINI, garante de la Commission Nationale du Débat Public

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité administrative indépendante. Nous sommes très attachés à cette indépendance puisque la CNDP ne relève pas du pouvoir politique et n'a pas de lien avec les porteurs de projets. Elle défend le droit de la participation du public et le droit d'être informé sur tout projet qui touche à son environnement. Il ne s'agit pas seulement d'un droit à l'information, c'est aussi un droit à la participation. Le public a le droit de participer, de contribuer à la décision publique sur tout projet qui touche à son environnement. C'est un droit qui sert à débattre du bien-fondé des projets avant même que les décisions ne soient prises. Nous sommes en amont du projet, c'est pourquoi on parle de concertation préalable qui sera ensuite suivie d'une concertation continue et cela jusqu'à l'enquête publique à l'issue de laquelle seront délivrées toutes les autorisations. Pendant toute la concertation continue, il y a toujours ce droit à l'information et à la participation qui s'exerce et auquel la CNDP veille.

De quoi débat-on ? Des conditions de mise en œuvre du projet, de son opportunité, c'est-à-dire qu'à l'issue du débat, le projet peut ne pas se réaliser. On débat également des caractéristiques, des impacts sur l'environnement et de tous les moyens qui seront mis en œuvre, soit pour éviter, soit pour réduire, soit pour compenser ces impacts.

La CNDP fonctionne autour de 6 principes et notamment celui de la neutralité puisque les garants n'ont pas d'avis à apporter sur le projet. À l'issue de cette concertation, les garants vont produire un bilan de la concertation qui reviendra sur l'ensemble des débats qui ont lieu et sur les modalités de concertation. Il faut que les moyens mis en œuvre pour concerter la population soient adaptés, les plus larges possibles, et qu'ils permettent d'inclure des publics qui n'ont pas l'habitude de participer à ce genre d'événements, pas l'habitude de s'exprimer. C'est l'intérêt de ce format forum avec des stands qui facilitent la venue d'un autre public et de permettre une plus grande proximité avec les porteurs de projet. En effet, la plénière peut créer une forme de réticence de la part de certaines personnes qui ne se sentent pas légitimes pour prendre la parole.

Nous sommes très attachés à l'expression du public et à l'égalité de traitement, c'est-à-dire que toutes les contributions ont le même poids, peu importe son auteur, qu'il soit élu, acteur économique ou habitant.

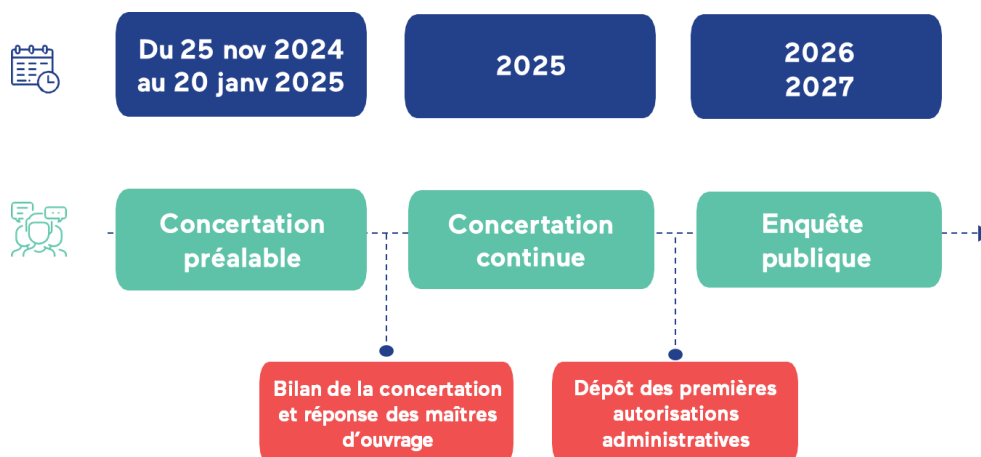
La mission du garant, en amont du lancement, est de réaliser une étude de contexte : aller sur le terrain afin de rencontrer les acteurs pour comprendre comment cela se passe et voir avec eux quelles sont les meilleures modalités pour concerter la population.

Pendant la concertation, le rôle des garants est de veiller à la qualité et à la sincérité du débat de la part du maître d'ouvrage mais aussi de la part de toutes les personnes qui contribueront afin de favoriser l'expression des participants. Les garants assurent également un rôle de recours, c'est-à-dire qu'à tout moment, le public peut contacter les garants via leur adresse électronique, et ils les feront remonter au porteur de projet afin de fournir une réponse. Dans un délai d'un mois, un bilan de cette concertation sera réalisé, il sera rendu public et le porteur de projet répondra à ce bilan qui sera ensuite joint au dossier d'enquête publique.

D'après l'article L121-15-1 du Code de l'environnement, la concertation préalable permet de débattre de l'opportunité du projet (est-ce que l'on fait ou non le projet ?), des objectifs, des caractéristiques du projet, des enjeux socio-économiques et aussi des impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Il permet également de pouvoir proposer des alternatives et d'en débattre.

La concertation préalable

La concertation préalable est une phase très en amont du projet. À l'issue de cette première phase de participation du public, d'autres occasions permettront à chacun de participer, de s'informer, et de contribuer. La concertation continue débutera le lendemain de la concertation préalable jusqu'à l'enquête publique, dernier temps de participation du public qui clôturera l'instruction du projet.



Il s'agit aujourd'hui du deuxième forum participatif. Le dernier aura lieu le 16 décembre à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Six stands mobiles sont également organisés. La semaine dernière, des stands mobiles ont été tenus au port de Marseille et au marché de Fos-sur-Mer, en présence de la garante Madame Valérie Sakakini et d'une partie de l'équipe projet. D'autres stands mobiles auront lieu au marché d'Istres, au musée de l'Aviation et, plus spécifiquement pour les publics scolaires, dans les lycées professionnels de Martigues et d'Istres. La clôture de cette première étape de concertation préalable se fera lors d'une réunion publique à Fos-sur-Mer, le 20 janvier prochain, afin de tirer les premiers enseignements de la démarche.

Pour contribuer et vous informer, un dossier de concertation est à votre disposition lors des réunions, mais aussi sur le site Internet du projet. Des fiches thématiques y sont associées pour approfondir certains sujets. Le site Internet du projet est l'outil principal où le public trouvera toutes les informations concernant le projet ainsi que la concertation. Les personnes morales peuvent également contribuer sous forme de cahier d'acteurs, et un registre des contributions est disponible pour les particuliers et les habitants. Une version papier est également disponible dans les communes disposant d'un dossier de concertation.

Des comptes rendus exhaustifs de chaque réunion sont réalisés puis mis en ligne sur le site Internet : www.neocarb-concertation.fr

Le contexte et les enjeux du projet

Intervention de Monsieur Mathieu HOYER, directeur Business Développement Elyse, Energy

Elyse Energy est une PME industrielle qui a pour vocation de développer et d'opérer des projets de production de molécules bas-carbone afin de contribuer à décarboner des secteurs lourds

présentant très peu d'alternatives à la décarbonation. Aujourd'hui, les émissions de gaz à effet de serre, et notamment du dioxyde de carbone, sont un enjeu pour l'environnement. Réduire ces émissions et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique ont permis à la France et à l'Europe de dresser des feuilles de route qui se sont déclinées en réglementation. Dans ce contexte, Elyse Energy développe ses projets avec un horizon de neutralité carbone pour 2050. En parallèle, nous retrouvons, d'une part, des enjeux de souveraineté énergétique, c'est-à-dire la capacité à produire de l'énergie, des molécules à forte valeur ajoutée sur notre territoire et, d'autre part, un enjeu de réindustrialisation. Le projet NeoCarb fait suite à une chaîne d'actions qui commence par la sobriété de nos usages et par des évolutions techniques. Ces enjeux ne représentent que la moitié du chemin de la décarbonation, l'autre moitié s'intéresse à la partie énergétique. En effet, il est possible de décarboner directement dans certains cas avec de l'électricité, mais parfois il faut remplacer le pétrole, ou ses dérivés, par des molécules fabriquées autrement et faiblement émissives de carbone. Dans cette optique, Elyse Energy souhaite intervenir avec son portefeuille de projets, porté en France mais également sur la péninsule ibérique (Espagne et Portugal).

Les 3 secteurs difficiles que vise Elyse Energy sont l'industrie chimique, le transport maritime et le transport aérien. Pour décarboner l'industrie chimique, cela nécessite une décarbonation des ingrédients qui composent une colle ou un solvant, et un de ces ingrédients est le méthanol, aujourd'hui produit à partir de pétrole. En France, 11 millions de tonnes de méthanol sont utilisées tous les ans. Elyse Energy souhaite le produire à partir du recyclage de CO₂ et d'hydrogène. Le fioul maritime ne peut être décarboné qu'en le remplaçant par un dérivé bas-carbone du pétrole. Pour le secteur aérien, la seule alternative à la décarbonation est le remplacement du kérosène par un substitut non carboné.

Elyse Energy s'est rapidement positionné sur les molécules bas-carbone, en les développant dans les territoires en fonction des synergies qu'ils y apportent. Ce projet n'est donc pas arrivé par hasard sur la zone industrielle et portuaire de Fos-sur-Mer.

Intervention de Monsieur Stéphane BERGAMINI, intervenant pour France Chimie Méditerranée et NovaChim

France Chimie Méditerranée est la fédération des industriels de la chimie sur l'ensemble de l'arc méditerranéen. Elle comprend environ 200 entreprises sur tout le département. NovaChim est son pôle de service, créé il y a 4 ans à la demande des industriels de la chimie sur le territoire afin de se doter d'une compétence supplémentaire sur le volet de l'innovation, de la formation et avoir une approche réglementaire encore plus pragmatique pour les PME innovantes.

NeoCarb est un projet identifié depuis quelques mois, et qui apportera beaucoup sur le territoire. L'industrie de la chimie est un des piliers économiques français, et est fondamentale sur ce territoire. En effet, la France compte 4 000 entreprises de chimie, 228 000 salariés et la région PACA compte à elle seule 600 entreprises et plus de 4 000 salariés. NeoCarb projette un recrutement de 125 salariés. Le projet propose une approche vertueuse, durable et totalement en phase avec la trajectoire de la décarbonation de notre territoire, mais également de permettre une densification plus forte du territoire. En effet, le bassin d'emploi de l'industrie chimique à Fos-sur-Mer, Berre-l'Étang et Martigues est important. Il s'agit d'une filière qui a évolué dans sa démarche de décarbonation. De 1990 à 2023, sur cette zone, l'industrie chimique a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 60 %. NeoCarb fait aujourd'hui partie de cette démarche en s'intégrant dans l'écosystème de la zone. La Fédération de la Chimie, et son pôle NovaChim, soutient ce projet, car il s'inscrit dans la temporalité mais aussi dans cette trajectoire de décarbonation.

Intervention de Monsieur Jérôme GIRAUD, directeur territorial délégué, Elyse Energy

Elyse Energy a l'ambition d'inscrire ce projet dans le territoire, avec une cohérence dans son choix du site d'implantation pour intégrer l'écosystème des industriels chimiques et une cohérence stratégique et opérationnelle.

Sur le volet stratégique, Elyse Energy porte un portefeuille de projets ayant pour but de produire des carburants de synthèse, des molécules bas-carbone en France et sur la partie sud ibérique. NeoCarb et son implantation à Fos-sur-Mer permet un rapprochement stratégique vers la Méditerranée qui apporte des opportunités pour décarboner le transport maritime et aérien.

Le choix de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer va au-delà de l'opportunité stratégique. En effet, le site est reconnu SEVESO, avec des molécules chimiques, et il n'était pas cohérent de penser à une implantation dans une zone urbanisée. Il fallait donc réunir plusieurs critères : la possibilité d'accueillir un site SEVESO et la présence d'infrastructures pouvant relier entre eux les projets d'Elyse Energy.

Elyse Energy souhaitait également se nourrir des différentes concertations réalisées sur le territoire. Près de Gardanne, un projet similaire souhaitait s'implanter dans une zone industrielle mais présentant une forte urbanisation au point de trouver des difficultés d'implantation du projet. Les habitants de Fos-sur-Mer ont fait part de leur souhait d'implanter des sites SEVESO dans la zone industrialo-portuaire qui est éloignée des habitations. Il fallait également trouver un site d'implantation de 50 hectares. Un premier site avait été déterminé, celui entre ESSO et ArcelorMittal, le site de l'Audience d'une surface de 20 hectares. Un autre site plus au sud, celui du Grand Port Maritime de Marseille mais ce dernier a préféré le projet DEOS afin de donner à ce site une vocation plus industrielle.

Nous avons donc choisi le site au Nord d'Ascometal, devenu Marcegaglia, dont l'extension prévue n'aboutira pas. NeoCarb prend donc l'espace qui devait accueillir cette extension. Ce site présente une connexion au ferroviaire et aux réseaux de canalisations pour acheminer les entrants et les sortants.

Intervention de Madame Anastasia TOUATI, directrice de la valorisation, du patrimoine et de l'innovation, Grand Port Maritime de Marseille

Madame Touati remercie le maire de Martigues de soutenir ce projet, qui représente un avenir fondamental pour la zone industrialo-portuaire et pour toute la dynamique en cours. La tenue du comité de pilotage montre l'intérêt des élus mais aussi des tutelles pour la réalisation de ces projets de territoire dont fait partie NeoCarb.

L'implantation de ce projet sur la zone industrialo-portuaire fait sens pour trois raisons. Tout d'abord, la plateforme industrielle regroupant Fos-sur-Mer, Martigues, Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis-du-Rhône est unique en France. Il y a également la grande plateforme de Dunkerque qui aujourd'hui porte cette trajectoire de la décarbonation des industries et de la réindustrialisation. La zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer se situe au cœur d'un espace présentant toutes les caractéristiques pour accueillir ce type de projets, avec un foncier disponible conséquent et connecté à un réseau d'eau industrielle et des infrastructures de transport. Le sujet du routier est très présent, car il faut des investissements pour desservir ces projets, il y a le ferroviaire et une plateforme logistique afin de pouvoir répondre aux besoins des industriels venant s'implanter sur la plateforme. Aujourd'hui, on parle de réindustrialisation coûteuse car elle se fait sur des zones dépourvues de tout donc cela implique des investissements importants. C'est pourquoi le choix de la zone industrialo-portuaire, avec tous ses atouts, fait sens à l'implantation de ce projet. Il s'agit donc d'une opportunité pour le territoire, mais aussi pour la France qui s'est

dotée d'un arsenal de politiques publiques qui encourage la réindustrialisation et la décarbonation de l'industrie.

Il y a la nécessité d'une grande concertation territoriale avec l'ensemble des acteurs du territoire : l'État, la Métropole, la Région, le Département et les communes concernées. Deux axes ont émergé :

- La valorisation du patrimoine, d'un point de vue environnemental. Ces projets sont un atout pour le port et les industriels car cela va impliquer la destruction d'habitats naturels et la mise en place des mesures ERC (éviter, réduire, compenser). Le Grand Port Maritime de Marseille possède un domaine naturel dont la quasi-moitié de l'espace (4 800 hectares sur 10 000 hectares) est réservé pour la préservation des espaces naturels.
- L'identification de fonciers à aménager, avec une partie réservée à l'accueil logistique et l'autre à l'accueil des industriels de décarbonation et de transition énergétique. Au vu des différents enjeux qui ont été identifiés, le pôle central présente le moins d'enjeux en termes de destruction des habitats.

Enfin, NeoCarb est un projet qui fait sens sur le Grand Port Maritime de Marseille car il intervient sur la décarbonation du maritime. Un tiers des vracs liquides sont des hydrocarbures. L'avenir consiste à décarboner ce qui est produit mais aussi ce qui est acheminé. Miser sur des industriels tel qu'Elyse Energy fait sens et cela est en cohérence avec la stratégie du GPMM de devenir un hub multi-énergies. Après le hub GNL résultant d'une alliance d'acteurs (TotalEnergies, CMA-CGM), la suite logique est le ravitaillement des bateaux en méthanol.

Le projet NeoCarb



Intervention de Messieurs Jérôme GIRAUD, directeur territorial délégué et Mathieu HOYER, directeur Business Développement, Elyse Energy

NeoCarb, de quoi parle-t-on ?

Ce projet consiste en la fabrication d'hydrogène bas-carbone qui sera ensuite mélangé à du CO₂ capté sur le territoire, ou ailleurs, puis acheminé sur notre site, afin de produire du e-méthanol. Le e-méthanol servira de carburant pour les navires afin de diminuer leurs émissions en dioxyde de carbone mais également toutes les émissions de particules fines. Une partie du e-méthanol sera acheminée sur la brique de production du e-kérosène qui alimentera les plateformes aéroportuaires pour décarboner l'activité aérienne. Ces unités industrielles ont besoin d'eau et de vapeur d'eau, des ressources présentes sur le territoire et dont le projet pourra bénéficier.

Le scénario zéro

Il a été demandé, en tant que porteur de projet, d'identifier ce que seraient les conséquences de l'absence de projet.

La non-réalisation de ce projet engendrerait des pertes en termes de coûts de développement, mais aussi un arrêt à la stratégie portée par Elyse Energy qui consiste à faire fonctionner en synergies les différents projets disséminés dans toute la France. Cela mettrait un terme aux discussions réalisées avec les compagnies aériennes et maritimes. En effet, Elyse Energy vend les molécules bas-carbone produites aux compagnies qui signent des garanties de livraison.

L'absence de projet engendrerait également des pertes d'emplois pour le territoire, mais aussi une perte pour l'objectif de synergies avec les autres industriels grâce aux activités logistiques. Le projet impacterait également la trajectoire de décarbonation du territoire et de la France.

Ce scénario zéro existe mais tout sera mis en œuvre pour ne pas l'envisager.

Le scénario de référence

Le scénario de référence consiste à produire de l'hydrogène et à capter du CO₂ pour produire du e-méthanol. 40 à 50 000 tonnes d'hydrogène seront produites ou acheminées sur la plateforme et 300 000 tonnes de CO₂ seront nécessaires pour atteindre l'objectif de production de 250 000 tonnes de e-méthanol. La production d'hydrogène a également besoin d'eau et d'électricité. 50 000 tonnes de e-méthanol seront destinés à décarboner le transport maritime. Le reste de la production permettra d'alimenter la production de e-kérosène.

Concernant les ressources, une partie devra être importée, car le CO₂ de la zone est dans une catégorie qui ne permet pas d'être intégrée dans la production de méthanol d'un point de vue réglementaire (l'utilisation nécessaire de CO₂ biogénique). Il faudra également de la vapeur d'eau et du e-méthanol qui seront acheminés par voie fluviale ou maritime. L'électricité bas-carbone nécessaire sera fournie par RTE. Les contours sont en cours de révision afin de s'assurer de pouvoir bénéficier de suffisamment d'électricité pour faire fonctionner le site. L'eau se chiffre en millions de mètres cube afin de pouvoir réaliser le projet. Quelques-uns de nos confrères ayant démarré les concertations plus tôt ont réduit leurs besoins en eau. Nous allons nous rapprocher d'eux afin de discuter sur leur procédé qui ont vu leur consommation réduite de moitié, voire plus. Si cela est possible pour nous, ce procédé sera appliqué pour des raisons environnementales, économiques et de bon sens. Pour l'hydrogène, la production attendue est entre 40 000 et 50 000 tonnes par an.

Notre site électro-intensif sera raccordé au poste source, dit DARSE, qui se situe au cœur de la DARSE. Nous serons connectés à ce site avec une liaison de 220 KV, enterrée sur 3 km.

Les interconnexions et les synergies

Le volet ERC (éviter, réduire, compenser) a été pensé en premier lieu. En effet, les inventaires faune / flore ont été réalisés avant même de travailler sur l'implantation du site. Nous avons évité les zones les plus riches en termes de biodiversité.

Les synergies entre nos briques mais également avec les industriels de la zone sont nécessaires.

Les études à venir

Pour concevoir le projet, des études sont menées sur le milieu naturel, le milieu physique et des études relatives aux retombées territoriales. Ces études font parties intégrantes du DDAE (dossier de demande d'autorisation environnementale) qui sera instruits par les services de l'État. Ce dossier doit être déposé d'ici un an, puis il sera instruit.

Afin de réaliser ce dossier avec les services de la DREAL, un travail de simulation de l'ensemble des risques industriels associés à l'implantation du projet est en cours. Notre site se trouvera au cœur de la zone industrialo-portuaire, avec pour voisin Elengy qui a annoncé devoir réaliser de l'importation d'ammoniac pour le convertir potentiellement en hydrogène. L'ensemble des simulations de risques ont permis de valider la pertinence de cette implantation en relation avec



les sites voisins. Les risques doivent être contenus à l'intérieur du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) Fos-Ouest.

Un travail conséquent est réalisé avec la DREAL pour garantir la validation des études et faciliter l'instruction du DDAE.

Le calendrier et le budget prévisionnel

Nous sommes très amont sur la phase de construction qui est, quant à elle, attendue sur la deuxième moitié de l'année 2027.

Nous imaginons une mise en service du site à l'horizon 2029/2030. C'est un horizon compatible avec les demandes de marché qui ont été présentées en introduction et avec une montée en puissance de la demande.

2030, c'est l'objectif pour atteindre la production territoriale et nationale, et entrer en souveraineté énergétique. Aujourd'hui, nous sommes dans la vraie vie du projet, et dans ces étapes d'études. La prochaine phase signera la fin de cette concertation, puis des études plus poussées qui nous amèneront au DDAE.

Pour chaque étape, des moyens de financements différents seront mobilisés. La première partie du projet a été financée grâce aux fonds propres d'Elyse Energy. Les prochaines étapes (détails de l'ingénierie, la conception des usines, les impacts, etc.) nécessiteront de faire entrer du financement jusqu'à la décision finale d'investissement, moment où Elyse Energy aura les autorisations et où il est décidé d'engager l'investissement. Ensuite, le financement se diversifie pour réaliser les infrastructures.

Temps d'échanges

Question : Monsieur Meunier, président MTCB Golf de Fos : « Votre projet semble très intéressant, mais il y a du détail dans lequel il faut entrer notamment sur les études, ils en manque beaucoup et il faudrait rapidement les effectuer car elles risquent d'être faussées à cause des projets qui vont démarrer avant vous, comme celles de la faune et la flore et l'étude acoustique qui devront être prises avec précaution dans le cas où elles commenceraient après le début des travaux des autres projets.

J'aimerais que vous donniez des précisions sur le nombre de camions que vous prévoyez dans votre activité. Vous faites appel au maritime et au pipeline pour les sorties, mais aussi le ferroviaire et le routier. Il n'y a encore aucune information à ce sujet sur vos documents. Les tours aéroréfrigérantes, vous êtes en cours d'étude et j'espère voir les réponses à ce sujet rapidement.

Sur les investissements, est-ce que les investissements privés sont ouverts à la population ou uniquement aux entreprises de manière générale ?

Est-il aussi possible de mutualiser avec les études des autres porteurs de projets sur la zone ? »

Réponse d'Elyse Energy : Au sujet de la concomitance des projets et des impacts croisés, nous n'avons pas attendu la dernière version de la loi industrie verte pour solliciter les services de l'État. L'objectif est de leur donner la visibilité sur notre projet au fur et à mesure de son avancement.

Concernant les études, nous souhaitons les transmettre de manière régulière aux services instructeurs afin qu'ils puissent nous faire des retours et nous aiguiller sur la conception du projet. Elyse Energy a déposé un DDAE pour son projet eM-Rhône situé sur la plateforme de Salaise-sur-Sanne.

Concernant les impacts cumulés, un dialogue territorial est prévu puisqu'une dizaine de projets sont

en cours sur le territoire avec des temporalités différentes mais rapprochées. Certaines choses devront être mutualisées.

Le nombre de camions pour notre projet est résiduel, l'essentiel de la production du site sortira par canalisation et par train. De manière ponctuelle, nous aurons besoin d'effectuer des sorties camions car elles seront nécessaires pour des livraisons. Cela n'aura de sens qu'en faisant une comparaison avec nos voisins directs.

L'état initial de la biodiversité présente sur site a été réalisé il y a plusieurs années. Le renouvellement des inventaires est en cours de réalisation par ECO-MED, le bureau d'études spécialisées sur le sujet de la biodiversité afin de s'assurer que les données dont on dispose sont les plus justes. Partir d'un référentiel datant de 3 ou 4 ans est important pour avoir une bonne visibilité sur la durée.

L'étude de l'état initial du bruit sera faite mais la réponse se trouve dans le dialogue territorial qui permettra de mettre en commun toutes les actions et toutes les données.

Le maire de Fos-sur-Mer et le maire de Martigues ont parlé d'un comité de pilotage qui a donné lieu à plusieurs nouvelles positives concernant les routes afin d'améliorer les flux sur le territoire.

Cette concertation préalable n'exclut pas notre contribution au dialogue territorial à venir. Aujourd'hui, il s'agit de parler du projet, de ses spécificités intrinsèques mais lors du dialogue territorial, il s'agira de démontrer une cohérence d'ensemble dans laquelle notre projet s'insère pleinement.

Réponse de Valérie Sakakini : Depuis 2 ans, la CNDP a relevé ce point récurrent sur la nécessité d'apporter davantage de données sur le cumul des impacts. Un travail de coordination est fait au sein de la CNDP avec tous les garants de chaque projet. Une page regroupant un certain nombre de projets dont les concertations préalables ont déjà eu lieu ou sont en cours, est disponible sur le site internet de la CNDP. Le débat territorial aura tout son sens pour apporter des réponses complémentaires, et s'inscrire sur le territoire. Les industriels installés ont aussi leurs propres projets, il faut les inclure ainsi que toutes les problématiques liées au transport et au logement.

Pour plus d'informations sur la mission de coordination de la CNDP, rendez-vous ici : <https://www.debatpublic.fr/coordination-des-concertations-carbon-h2v-gravithy-deos-medhyterra-et-neocarb-4495>

Réponse d'Elyse Energy : Les études réalisées lors de la phase de faisabilité ont été financées grâce aux fonds propres d'Elyse Energy, amenés par les associés. Ils sont complétés par des fonds classiques de financement de projets. Une première levée de fonds a été réalisée pendant l'été 2023 avec HY24 et Mirova, une discussion est en cours pour une nouvelle levée de fonds. Le budget de 1,5 milliard nécessitera une nouvelle levée de fonds avec des financeurs classiques et privés et également des emprunts bancaires. Actuellement, il n'est pas prévu de faire du financement participatif mais cela peut changer dans les 3 à 5 prochaines années, s'il y a un intérêt des habitants.

Question : Représentant de Génération Écologie Bouches-du-Rhône : « Je suis venu la semaine dernière et ce soir encore il me manque des informations dans vos présentations. J'ai participé à beaucoup de réunions de concertation sur tous les projets précédents. Votre première réunion avait pour objectif une présentation générale de votre projet et les suivantes, malgré le fait de changer de ville, étaient plus liées à un thème pour les autres. Or là, nous avons les mêmes informations qu'à Fos et je suppose que cela sera le cas à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Vous ne donnez pas de détails, et pourtant c'est là où on peut voir la performance. Nous avons eu des discussions avec H2V qui les ont amenés à réfléchir. Je pense que vous allez prendre du retard et que le contenu même de la concertation préalable ne sera pas du même niveau que celle sur un autre sujet car il n'y aura pas de détails.

Je reviens sur la question que j'ai posée la semaine dernière à savoir si dans le temps, on garantira une forme de souveraineté autant sur le plan technologique que financier de ce projet ? Car trouver 1,5 milliard n'est pas évident, et les fonds ne sont pas forcément tous disponibles en France.

Il a été évoqué le fait d'importer certains produits et molécules comme le méthanol et l'hydrogène. La notion d'importation pose une nouvelle fois question sur la souveraineté de la plateforme de Fos et donc de remise en question d'une forme d'économie circulaire que l'on pourrait mettre en avant sur la zone. »

Réponse de l'agence de concertation Neorama : Le format de ce soir est un peu particulier et il a été longuement réfléchi avec le porteur de projet, la CNDP et le territoire. C'est en réunissant toutes les expériences, y compris celle du territoire, que ce choix de dispositif a été fait afin d'éviter l'effet « une de plus » du point de vue du format. Le travail d'approfondissement des thèmes est proposé au travers des différents stands thématiques présents avant les plénières. Cela permet pendant une heure d'aller au plus proche des experts d'Elyse Energy présents lors de toutes les réunions, afin que le public puisse faire avec eux le zoom thématique par trois fois au lieu d'une pour les autres projets. Cela permet d'apporter une approche plus fine selon les sensibilités de chacun. Néanmoins, il est compréhensible qu'un format plus classique avec des réunions par thème puisse être plus apprécié par certains. Ce nouveau format a fait ses preuves, avec des retours positifs mais l'on comprend qu'il ne puisse pas faire l'unanimité.

Réponse d'Elyse Energy : Nous n'avons pas assisté à toutes les réunions de concertation sur le territoire, mais seulement à quelques-unes et notamment une à Martigues. Celle à laquelle j'ai pu assister à Martigues traitait uniquement de la thématique de l'emploi, et non pas du projet dans son intégralité, et cela a été le cas sur les autres villes où étaient organisés des rencontres. Avec la somme des stands thématiques présents en début de chaque forum NeoCarb que nous organisons, vous retrouvez l'ensemble des 3 réunions thématiques qu'ils ont pu réaliser sur trois villes différentes, comme cela a été le cas sur une concertation plus classique d'un autre projet. Ici, nous avons pris le parti de le faire en trois fois, ce qui explique que nous sommes une dizaine d'Elyse Energy à chaque fois, afin d'avoir la capacité de répondre sur chaque thématique qui lors d'un format classique sont traitées de manière éparse. L'objectif est que les personnes participant à l'une des trois réunions puissent avoir accès à chaque thème avec la même qualité de réponses. Ce format que nous avons choisi et que nous assumons n'a pas été pensé pour réduire l'accès à l'information mais au contraire pour en montrer plus à chacune des réunions.

Elyse Energy est composée d'associés avec un passé entrepreneurial individuel en France, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. Ludovic IZOIRD, directeur associé d'Elyse Energy, a participé pendant 13 ans aux activités de TENERGY, entreprise basée à Méreuil qui n'a pas été vendue à de grands groupes. La motivation d'Elyse Energy est de contribuer à la décarbonation. Pour cela, nous avons décidé de passer par l'hydrogène et la production de molécules bas-carbone. Elyse Energy a quatre projets en cours de développement en France. Chaque projet est pensé en fonction des territoires et de leurs spécificités. On ne développe pas dans le Béarn de la même manière que pour un projet situé dans les Bouches-du-Rhône. Pour financer les projets, nous nous tournons vers les banques françaises, institutionnelles, les banques de territoires et pourquoi pas vers le financement participatif à l'avenir.

Nous sommes dans un contexte de mondialisation difficile pour les entreprises de la chimie qui alertent sur leur manque de visibilité au regard du prix de l'énergie, mais aussi sur la perte du savoir-faire en France. Elyse Energy répond à ces menaces en mettant en avant les atouts que possède la France (savoir-faire, infrastructures et outils industriels). En France, le mix énergétique est à 98 % décarboné, c'est une ressource importante pour la France qui permet d'atteindre la souveraineté énergétique. La France produit 5 % de son pétrole, en sachant que si l'on consommait la totalité de la production, elle serait de 10 %. La France importe le reste de son pétrole alors qu'elle pourrait le produire, car elle ne veut plus faire de projet d'extraction du pétrole et cela pose aussi question sur

la souveraineté.

Question de Monsieur Meunier : « Votre format me permet aujourd’hui d’avoir ce que je n’ai pas pu avoir la semaine dernière car je n’étais pas présent, donc voilà en quoi ce format est intéressant. C’est vrai qu’il manque les questions et la réponse afin d’enrichir nos interrogations. C’est de cette manière que votre projet va évoluer, et que nous serons aussi alertés sur des points dont nous n’avions pas connaissance et ce format empêche cela. Sur la CNDP, nous avons eu que trop peu d’informations concernant cette réunion de concertation préalable. Ce projet-là est connu depuis suffisamment longtemps, et il est dommage que trop peu de gens ait été informé. Il aurait fallu une communication plus large, plus prenante.

J’aurais aimé vous poser une question sur la vapeur d’eau que vous allez utiliser, évoquer ces principes d’une boucle fermée dans votre circuit d’eau de mer, les rejets que vous prévoyez, comment allez-vous traiter les eaux que vous allez rejeter ? Il y a donc une multitude de questions qui sont difficiles à poser dans un format comme celui-là, alors que dans un format classique cela aurait permis d’aborder ces questions. »

Réponse de l’agence de concertation Neorama : Les questions et les réponses de la plénière font l’objet d’un compte rendu exhaustif. Il s’agit d’un travail long, qui doit être fait dans de bonnes conditions et qui doit également être validé techniquement par Elyse Energy et par les garants. La mise à disposition de ce document se fera entre 8 à 10 jours. Le compte rendu du forum sera disponible sur le site Internet. Il inclura les éléments abordés lors de la plénière ainsi que toutes les contributions recueillies à l’occasion des stands thématiques. Un document spécifique reprenant ces questions, et y apportant des réponses, sera disponible sur chaque stand dès le prochain forum du 16 décembre. Les deux premiers forums participatifs s’étant déroulés sur une courte période, il n’a pas été possible de proposer ces documents. Cependant, ils seront mis à disposition d’ici la prochaine rencontre à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Le public pourra alors les consulter et poser de nouvelles questions aux experts d’Elyse Energy, toutes thématiques confondues.

En parallèle, des cahiers d’acteurs sont un complément à ces rencontres et permettent de déposer des questions à titre collectif et d’obtenir des réponses du maître d’ouvrage.

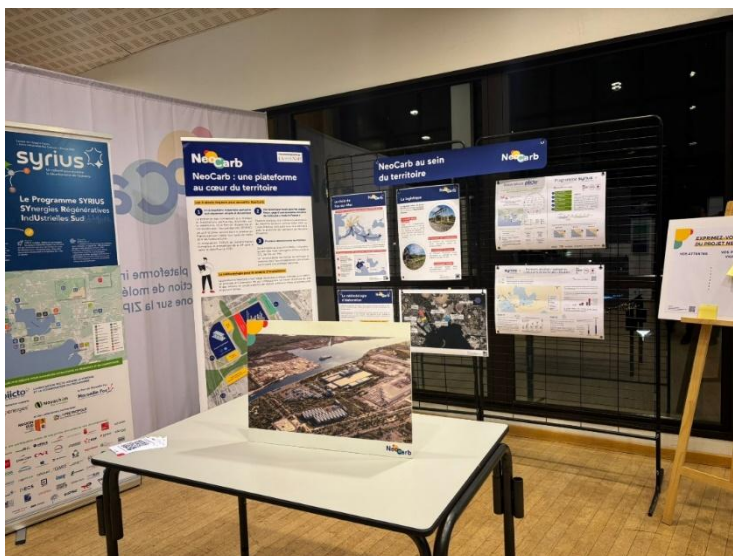
Concernant la communication, Elyse Energy et son agence de concertation ont déployé des moyens humains et financiers importants afin d’assurer une information qui soit la plus large possible. Ce travail est réalisé depuis plus de 2 mois, au cours desquels l’ensemble des supports de communication disponibles ont été transmis aux mairies afin qu’elles puissent en assurer le relais. Elles ont été accompagnées, mais chacune pouvait s’emparer de ce rôle comme elle le souhaitait. Les nombreuses concertations passées et en cours sur le territoire rendent peut-être la communication moins visible. Par ailleurs, les médias locaux ont relayé l’information depuis plusieurs semaines : BFM, La Provence, FOSSA.FM. De plus, Elyse Energy a financé la diffusion d’un spot radio quotidien sur Maritima pendant plusieurs semaines, ainsi que la publication d’encarts dans les 4 éditions de La Provence. L’ensemble de ce travail est très important, et le manque d’informations exprimé permettra de renforcer le dispositif dans les semaines à venir.

Réponse d’Elyse Energy : Elyse Energy mobilise à chaque événement un grand nombre d’experts thématiques pour permettre au public de poser toutes ses questions à chaque rencontre. L’ensemble des participants peut saisir cette opportunité pour leur adresser directement leurs questions et obtenir tous les approfondissements nécessaires. Les équipes sont également présentes pour faire en sorte que chaque expertise contribuant au développement du projet bénéficie de ces échanges. Nous proposons ainsi un format d’une heure en amont de la réunion pour privilégier ces échanges directs.

Temps d'échanges et de participation en stands thématiques

La réunion a débuté par un temps dédié aux stands thématiques, permettant aux participants d'échanger avec l'équipe d'Elyse Energy sur l'ensemble des sujets relatifs au projet. À cet effet, 5 stands ont été mis en place et animés par l'équipe, les partenaires, ainsi que les bureaux d'études indépendants. Ces personnes étaient à disposition pour échanger et répondre à toutes les questions posées. L'objectif des stands thématiques est de permettre à chacun de s'informer sur tous les aspects du projet lors de chaque rencontre et d'approfondir la réflexion avec les experts présents.

Les réponses aux questions posées lors des stands thématiques feront l'objet d'un compte rendu global à l'issue des trois forums participatifs.



Le projet NeoCarb

Intervenants :

- Mélanie JASPART, ingénieure procédé, Elyse Energy

Attentes

- Le développement de l'hydrogène n'est pas facile. La meilleure application pour décarboner est un usage comme le vôtre.

Questions

- Quels ont été les critères de sélection du site d'implantation du projet ?

L'intégration du projet NeoCarb au territoire

Intervenants :

- Hervé MOINE, délégué territorial, Elyse Energy
- Alexandre GARNIER, directeur biomasse et logistique, Elyse Energy
- Noémie BONNANS, chargée de mission en écologie industrielle et territoriale, PIICTO

Questions

- Est-ce que des logements seront construits à proximité pour répondre à la demande ?
- Quelle est l'interconnexion du projet avec les autres projets du secteur ?
- Quelle est l'origine de l'approvisionnement en CO₂ ?
- Quel est l'enjeu du projet ? L'électricité ?

Les ressources du projet

Intervenants :

- Julie LIONS-GEOLLOT, cheffe de projets, Elyse Energy
- Adrien HALLE, responsable environnement et durabilité, Elyse Energy

Attentes :

- Il faut réduire le plus possible l'impact pour les riverains

Questions

- Est-ce que la production d'hydrogène sera suffisante pour produire du e-méthanol et du e-kérosène ?
- Quelle est la répartition de l'hydrogène entre l'approvisionnement direct et l'import ?

Le raccordement

Intervenants :

- Pascal ESPIGAT, pilote décarbonation, RTE

Aucune contribution n'a été inscrite sur ce stand.

Les impacts du projet

Intervenants :

- Maxime VIGOT, chef de projets Elyse Energy

Questions :

- Est-il possible de diminuer par 3 votre besoin en eau comme le projet H2V ?
- Y'aura-t-il des impacts acoustiques ?

Points de vigilance :

- Il faut limiter l'impact sur le milieu marin et ne plus utiliser de chlore.

